

## Certificat d'immatriculation



[1]Le certificat d'immatriculation des véhicules (ex carte grise) concerne

tous les véhicules à moteur, les remorques et caravanes dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 500 kilogrammes.

Le numéro d'immatriculation est attribué au véhicule, qui le conservera de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction, même en cas de changement de propriétaire.

L'acquéreur d'un véhicule neuf ou d'occasion peut effectuer ses démarches d'immatriculation auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire) ou à la préfecture de son choix.

Le propriétaire d'un véhicule n'a plus à changer sa plaque d'immatriculation en cas de déménagement.

---

**Depuis novembre 2017, les demandes liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise), ne se font plus en Préfectures ni Sous-Préfectures.**

Il convient dorénavant de faire les demandes :

- En ligne, sur le [site officiel de l'ANTS](#) [2]
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : [Garagistes à Voreppe](#) [3]

Dans le cas d'un emménagement dans la commune, vous disposez d'un délai d'un mois pour faire changer l'adresse sur votre carte grise. Afin d'effectuer cette démarche, vous pouvez consulter le manuel explicatif en [cliquant ici](#) [4].

---

- S'adresser en Mairie - Service des Affaires générales - 1 place Charles de Gaulle
- Tél. 04 76 50 47 00
- Courriel : [aff-gen@ville-voreppe.fr](mailto:aff-gen@ville-voreppe.fr) [5]
- [En savoir plus](#) [6]

[Tweet](#) [7]



[Connexion](#)



[Flux RSS](#)



[Nous suivre sur Twitter](#)



[Mentions](#)

[légales](#)



[Contact](#)

---

**Source URL:** <https://www.voreppe.fr/article/certificat-dimmatriculation>

#### Liens

[1] [https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/carte-grise-large.jpg?itok=VNQtsH9\\_](https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/carte-grise-large.jpg?itok=VNQtsH9_)

[2] <http://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[3] <https://www.vroomly.com/garage-voreppe/>

[4] <https://www.vroomly.com/blog/comment-faire-un-changement-dadresse-pour-votre-carte-grise/>

[5] <mailto:aff-gen@ville-voreppe.fr>

[6] <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N367.xhtml>

[7] <http://twitter.com/share>